

Matières du tems Mars 1708. 183

même tems à ses Alliez que ce n'étoit que par précaution, & qu'il ne feroit marcher ses troupes pour défendre les Bernois, que lors qu'ils seroient attaquez dans leur propre País & non ailleurs. Cependant le Canton de Zurich convoqua une Diette Generale du Corps Helvetique à Bade, dont l'ouverture se fit le 16. Janvier: Les sentimens s'y trouverent fort partagez entre les Cantons Protestans & les Catholiques: Ceux-ci parurent fort irritez contre Berne, & dirent en pleine Assemblée, que la partialité de ce Canton attireroit de grands troubles dans la Republique, si l'on ne trouvoit de prompts expediens pour y remedier, qu'il étoit certain que si Mr. l'Electeur de Brandebourg restoit en possession de la Principauté de Neufchatel, ce seroit une occasion d'allumer une guerre dangereuse sur la frontiere de Suisse, quand même aucun des Cantons n'épouserait point de parti; Que quoi que l'Angleterre & la Hollande, ne parussent point interessées dans l'affaire de Neufchatel, les Ministres de ces deux Puissances avoient parlé & écrit d'une maniere depuis plusieurs mois, à faire aisément comprendre qu'ils ne seroient pas fâchez de voir les Cantons divitez les uns avec les autres; Qu'ils avoient déjà engagé dans leur parti le Canton de Berne qui sembloit épouser leurs interêts préferablement à celui de la tranquillité du Corps Helvetique, & que si l'on écoutoit leurs dangereux Conseils, il seroit à craindre que la diversité de Religion qu'on professe dans les XIII. Cantons, n'allumât en Suisse une guerre plus difficile à éteindre, que celle qui fut terminée par le Traité de Bade du 8. Mars 1656. Enfin

*Diette de
Bade.*